

L'ARBRE CHAMPÊTRE DES PAYS DE CHAMPS OUVERTS

Séance ordinaire du 6 janvier 2023
Communication de M. Jean-Pierre Husson

« N'abattez pas un arbre sans
en avoir planté dix ! »

Abbé Jean-Baptiste François Rozier (1734-1793),
agronome et auteur de dix volumes d'un *Cours
complet d'agriculture* paru entre 1781 et 1801

L'arbre champêtre est tout à la fois une infrastructure et encore un méta-organisme. Il abrite une myriade d'organismes. Il contribue à l'organisation des paysages, prend part à l'aménité dégagée par les lieux. Sa présence est signe de bonne santé des espaces ruraux. Il est habitat pour une multitude d'espèces inféodées. Il contribue à la cohérence des trames vertes et bleues (TVB)*. L'exposé qui suit s'organise en trois points. L'arbre est d'abord replacé dans le temps long, dans des trajectoires, des récits. Initialement, il fut

utile, parfois revêtu d'une dimension sacrée. Dans les campagnes, son rôle nourricier était important. Il est ensuite inscrit dans des démarches de dynamiques spatiales. Les suites de révolutions agricoles se soldèrent par une rupture entre l'arbre et le paysan devenu agriculteur. Cet objet connexe gênait la mécanisation et n'entrait plus dans les reconfigurations des exploitations agrandies. Arbres, bosquets, haies ne concernaient plus l'agriculture. Désormais émerge une approche sensible, écologique, voire artialisée du sujet. L'arbre champêtre intéresse les urbains et néoruraux. Le cadrage du Grenelle de l'environnement¹ redonne du sens et de la place à ces éléments de connexité pour protéger les

* Les sigles suivis d'un astérisque sont regroupés et développés dans un tableau, page suivante.

sols, lutter contre l'érosion de la biodiversité. Ce changement s'opère avec un nombre d'acteurs élargi, avec ou face à une profession agricole désormais numériquement faible. Ce projet s'opère en globale concordance avec les demandes des chasseurs et sylviculteurs.

L'arbre champêtre est un végétal de grande taille, longélif, porté par un tronc². Ensuite vient le houppier, avec les branches et le feuillage. Ce cousin de l'arbre des villes semble moins aimé, moins bien identifié, suivi et défendu³ que son homologue. Cependant, il est incontestablement plus longélif que l'arbre citadin, souvent fragilisé et stressé à cause de conditions stationnelles locales médiocres qui lui sont offertes⁴. L'arbre campagnard vit dans un environnement peu soumis aux pollutions⁵ et n'est pas gêné dans sa croissance par un pain racinaire contraint. Il dispose de place. Il est identifié par son port étalé, en forme de pommier. Fréquemment, il atteint des âges élevés. Il prend alors un aspect suranné et décidu, parfois jusqu'à être sec sur pied puis effondré. Par ses qualités et spécificités, il structurerait l'organisation des anciens finages finement découpés en coutures et saisons, avec la trilogie *ager, saltus*⁶, *sylva*. Souvent, l'arbre champêtre fut sacrifié à la pénurie de bois. Avant 1789, cartes et plans signalent couramment sa présence sur les limites des coutures des champs. Les anciens openfields lorrains étaient plus arborés que ce qui est transcrit sur les premières matrices cadastrales établies vers 1820. Bien plus tard, au cours des Trente Glorieuses puis après, en particulier quand sont intervenus des producteurs agricoles qui n'étaient pas en-

racinés dans les finages, la recherche des gains de productivité associée à la mécanisation accéléra le mouvement de gommage des éléments connexes du paysage. Ces progrès dont nous avons trop tendance à ne retenir que les travers allaient conjointement avec l'agrandissement des parcelles. Débutée à l'aube de la V^e République, cette «révolution silencieuse»⁷ imposa l'abandon du système d'openfield en lanières encore bien visible sur les clichés en noir et blanc des missions aériennes menées par l'Institut géographique national (IGN*) vers 1960. Progressivement, la parcelle d'exploitation a grandi au point d'éliminer l'essentiel des haies, arbres épars et bosquets. Ces objets avaient eu du sens et occupaient une place logique quand le parcellaire était émiétté.

La taille des actuelles mosaïques cultivées résulte des rapprochements fonciers. Ils continuent à fonctionner, font grossir et simplifient les parcellaires issus des différentes générations de remembrements. Dès lors, les arbres champêtres qui signalaient des limites ou étaient conservés dans des racoins fonciers n'ont plus autorité à perdurer. L'extension généralisée des terres labourées, voire l'essor du drainage, se sont accompagnés de la relégation des troupeaux en stabulation. Ce changement limite souvent la pâture aux broutards destinés à produire de la viande. L'ombre portée des arbres et leur rôle d'abri pour les bêtes régresse mais reste utile avec les canicules qui nous guettent. Confronté à un manque de reconnaissance fonctionnelle et à un cadrage juridique qui le protège peu dans le code rural, l'arbre champêtre a souvent été éliminé. Pour

SIGLES UTILISÉS

ACCA	Association communale de chasse agréée
ACS	Agriculture de conservation des sols
ALUR	Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové
ANCT	Agence nationale de la cohésion des territoires, créée en 2020
CTE	Contrat territorial d'exploitation
ENS	Espace naturel sensible
FFN	Fonds forestier national, créé en 1946 pour soutenir la filière bois, supprimé en 2000, remplacé par d'autres aides de l'État
IFN	Inventaire forestier national (IFN), créé en 1958 pour dresser l'inventaire des ressources forestières nationales, fusionné en 2012 avec l'Institut géographique national
IGN	Institut géographique national, depuis 2012 Institut national de l'information géographique et forestière
LPO	Ligue pour la protection des oiseaux
NOTRe	Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République
OCS GE2	Occupation du sol du Grand Est (données cartographiées, disponibles en ligne, établies à l'échelle 1/2 000 en ville et à l'échelle 1/3 000 à la campagne)
PAC	Politique agricole commune
PNR	Parc naturel régional
PLUi	Plan local d'urbanisme intercommunal
SAU	Surface agricole utile
SIG	Système d'information géographique
SRCE	Schéma régional de cohérence écologique
STH	Surface toujours en herbe
TL	Terrain labourable
TVB	Trame verte et bleue
UAP	Unité agro-physionomique
ZNIEFF	Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (création en 1982)

l'agriculteur, sa présence a perdu en intérêt. Il faut attendre que les plans locaux d'urbanisme intercommunal (PLUi*) se mettent en conformité avec les lois issues du Grenelle de l'environnement et

la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR*) pour que l'arbre champêtre soit en cours de reconnaissance, qu'il apparaisse comme un objet à promouvoir à l'échelon local élargi mis

en place avec l'application de la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe*)⁸. Reconnu pour les externalités⁹ positives que son entretien offre, il est désormais en partie réhabilité. Il retrouve du crédit auprès d'une partie de l'opinion. Il tend à redevenir une composante reconnue du paysage rural. Les chasseurs trouvent de l'intérêt à conserver les « remises ». Il s'agit des bouquets de taillis éparpillés dans les champs « de distance en distance pour la conservation du gibier »¹⁰. L'arbre champêtre est à appréhender comme un outil de médiation. La loi « Grenelle II » du 12 juillet 2010 a souligné tout l'intérêt à conserver des trames, des corridors, des systèmes discontinus de circulation de la faune organisés en « pas japonais ». Avec cette loi émerge le nouveau concept

Ce sujet est longtemps resté en sommeil, sauf s'il traitait de pratiques agraires passées¹¹ ou de situations locales particulières¹². Il est en cours de réexamen¹³, voire d'instrumentalisation, tant nous sommes inquiets en évoquant les questions d'empreinte écologique¹⁴. Il est porté par trois questionnements. L'AHF* peut-il être un outil de requalification agricole ? Est-ce un atout à verser à la défense de l'aménité des paysages ? Dans le cadre des TVB*, quel rôle lui est accordé comme contributeur au maintien des corridors ? Cette suite de questions invite à aborder ce sujet de façon linéaire, en partant des empilements des passés pour arriver à des projections sur un pas de temps qui nous rapproche de 2050. Cette durée est en général retenue pour se projeter dans

À la fin du XVIII^e siècle, Nicolas Durival déplore déjà la destruction des arbres épars : « Il y avait des arbres, sous lesquels les troupeaux venaient à certaines heures, chercher un abri contre les ardeurs du soleil. (...) Ces arbres ont été coupés parce que leur prix étoit un secours momentané pour les communautés des campagnes, et l'intérêt de la postérité a été oublié. »

Nicolas Durival, *Description de la Lorraine et du Barrois*, 4 volumes, Nancy, 1778-1783, vol. 1, page 291.

d'arbre hors forêt (AHF*) (Guillaume *et al.*, 2009). Ce dernier précise l'attente de contenu qui manquait jusqu'alors à cet arbre champêtre réduit à une approche patrimoniale et sentimentale teintée de nostalgie et laissant une part au sacré. À l'inverse, l'AHF* s'analyse dans une démarche globale, systémique.

le règlement de questions écosystémiques qui cohabitent mal avec l'urgence. L'arbre champêtre élargi à l'AHF* est une composante ancienne de l'openfield. Les terroirs des auroles sédimentaires du Bassin parisien ont longtemps été complantés, piquetés d'arbres et de bosquets. Les fonds d'archives, les cartes anciennes, et tout particulièrement les terriers¹⁵, montrent des systèmes complantés d'arbres fournissant de l'ombre, produisant des fruits, servant de limites. Aujourd'hui, l'AHF* mérite d'abord d'être défini.

En premier, il faut tenter de repositionner l'AHF* dans le temps, à la lecture conjointe des archives, des pra-



tiques agraires passées, des toponymes conservés. Dans les finages, l'arbre servait de repère, mais il était en priorité nourricier. Une attention particulière est accordée à la période qui court de 1880 à 1930, avec l'enchaînement de plusieurs grandes crises qui déstabilisèrent la cohésion passée des finages. Elles signent d'abord la disparition de la vigne partiellement remplacée par les vergers dans les parties basses des versants, puis la conquête des friches et des lisières boisées dans les parties hautes. Les effets de l'exode rural s'impriment également dans les paysages. Faute de bras mobilisables, la longue phase de déprise (1850-1970) conduit à rétracter les finages réduits aux terres les plus faciles ou les plus proches des fermes. L'asthénie des campagnes crée l'étendue des friches (Peltre, 1992)¹⁶, avec des paysages flous, incertains, coupés d'ourlets de reconquêtes ligneuses hirsutes. Cette première partie relève de l'état de l'art du sujet, de la mobilisation des connaissances, de la mise en veille scientifique de ses contenus appréhendés dans un temps T qui n'est pas figé. Ce dernier regarde à la fois le passé, ses temporalités longues, l'actuel et encore le futur. Bref, ce passage obligé aide à construire une trajectoire.

La seconde partie précise les objets, les surfaces, les hauteurs de cime de ce qui est appelé AHF*. Il s'agit de définir des éléments vivants, ayant un cycle de vie qui peut être linéaire ou contrarié. Aussi les définitions attendues ne sont-elles pas si simples et évidentes que cela présuppose, car il s'agit d'éléments spatialement dynamiques. Ce constat nous rapproche du *Petit Prince* d'Antoine de

Saint-Exupéry, qui demande à ce que lui soient dessinés des arbres¹⁷, avec une silhouette haute faisant le lien entre le sol et l'horizon. Ce préalable établi, il faut aborder les usages paysans devenus obsolètes, éventuellement en résistance. Enfin, et pour terminer, expliquer une esquisse de renouveau de la place des AHF*. Désormais, ils sont reconnus comme des infrastructures écologiques. Ils sont une composante d'un agro-sylvo-système pluriforme, à la recherche de ses marques, de ses avvenirs possibles. Les trajectoires envisagées dépendent du projet agro-sylvicole conduit, de l'organisation spatiale des exploitations (Benoît *et al.*, 2006)¹⁸, des aides européennes à attendre de dossiers bien ficelés et encore des externalités positives générées. Les avantages de celles-ci commencent à être mesurés au gré des effets de l'océanisation du climat fréquemment heurtée par des épisodes caniculaires¹⁹ répétés. Ces derniers abaissent les nappes phréatiques, étioient la végétation, perturbent le cycle de l'évapotranspiration des plantes. Ils inquiètent par les sévères étiajes qui réduisent la ressource en eau. Enfin, les AHF* peuvent aider à infléchir les pratiques agricoles avec le récent cadrage de l'outil Climagri²⁰, adopté en 2017 par la région Grand Est.

Connivences. La place de l'arbre champêtre dans les espaces agricoles ouverts passés : la recherche d'un éclairage par la géohistoire²¹

Derrière le syntagme *arbre champêtre* s'abrite une grande quantité d'objets ligneux et des diversités dans les trajectoires vécues ou subies par ces arbres en général héliophiles et majo-

ritairement longélifs. L'objet est rétif à entrer dans une définition car il est pluriforme, change de contenu et de fonction si sa croissance est replacée sur un temps long. L'arbre était une ressource et un abri. Il était porteur d'aménité, nourrissait l'imaginaire, parfois l'horreur (arbre penderet, arbre du pendu) et encore l'idée de bonheur. En 2005, quand l'imagier Clair Arthur participa à la fête du paysage à Nonville, dans les Vosges, il proposa aux habitants de les photographier sur deux sites qui étaient chers à leur vie, *in situ* dans une pièce de leur maison et sur le finage. Les arbres isolés qui avaient été des lieux de rendez-vous comptaient parmi ces sites. L'idée de mettre en avant la dimension nourricière de l'arbre champêtre pourrait aujourd'hui paraître incongrue, alors que ce fut très longtemps sa première raison d'être, ce qui est rappelé depuis le texte de la Genèse²². En 1741, dans son mémoire pensé pour empêcher la famine, l'abbé Joseph-Nicolas Huel, curé de Rouceux (Joudrier, 2017) plaidait pour la plantation le long des routes de Lorraine de frênes, d'ormes et surtout de noyers²³. Les fruitiers isolés étaient conservés et récoltés. Les toponymes du premier cadastre les signalent encore fréquemment. Dans son *Dictionnaire topographique du département des Vosges*, Paul Marichal recense douze toponymes en « Poirie », dix-huit « Poiriers »²⁴ et une « Poirière ». Le poirier est fréquemment associé à la dévotion à la Vierge (Deinvillers, Haillainville, Domptail dans le bassin de la moyenne Mortagne). Quand il relate son enfance dans *Une géographie traversière*, Georges Bertrand, né en 1935²⁵, in-

siste sur les fonctions prosaïques de la contournière, le lieu sous l'ombre portée d'un arbre ou d'une haie. Le paysan s'y arrêta avant de tracer un nouveau sillon (*voir citation plus haut*).

Quand il s'est agi de trouver des remèdes à l'effondrement de la vigne, c'est tout naturellement de fruitiers que les terres les plus faciles à réutiliser furent plantées²⁶. Ce changement s'opéra en conservant un parcellaire très émietté qui freine à ce jour la reconquête des vignes. Le mirabellier fut mis en avant, car ses fruits riches en sucre permettaient d'améliorer un régime alimentaire souvent peu calorique.

Les arbres champêtres profitent souvent de toutes les étapes de la vie et s'insèrent dans un cercle, un cycle de croissance complet. Les plus vénérables d'entre eux ont pu résister et cohabiter avec les trois temporalités de la trajectoire historique que nous abordons. En premier, une très longue durée de connivence avec les communautés qui le voyaient comme repère, abri festif²⁷, arbre nourricier et éventuellement lieu où s'exerçait la justice²⁸. Ensuite, la généralisation des pratiques motorisées mit à mal ce témoin d'une autre époque attachée à d'autres références et fonctionnalités que celles de l'agriculture moderne. Enfin, nous assistons à des retours vers des connivences entre l'arbre champêtre et ses défenseurs. Ce changement s'appuie sur le texte de la loi « Grenelle II ». Il soutient la promotion, la pérennité, la protection de l'AHF* et plaide en faveur de la reconnaissance des avantages qu'il offre pour œuvrer à la bonne santé de la planète. À la fin de

sa vie, l'AHF* est troué de cavités, che-
nu sur sa cime, parfois hérissé de chicots
qui témoignent des branches cassées. Il
est entouré d'un lit de nécromasse qui
accueille les espèces xylophages. Des
boursofflures d'amadou peuvent en-
combrer son tronc. L'hétérogénéité
produite crée un habitat favorable aux
invertébrés (*voir encadré*).

Dans les paysages de champs ou-
verts, l'arbre isolé, conservé en ligne,
croissant en trochis ou en boqueteau
était naguère omniprésent. Il était asso-
cié aux pratiques agricoles et s'accordait
avec la place réduite mais nécessaire
laissée à l'élevage. L'arbre protégeait
les bêtes du soleil et des intempéries.

Les haies²⁹ canalisait partiellement
les déplacements des troupeaux tran-
sitant sur des passées (Rochel, 2016) en
général dilatées³⁰. Parfois, les haies ser-
vaient de séparation afin d'individua-
liser les trois soles où s'effectuaient les
rotations des cultures puis la jachère.
Souvent, les arbres alignés signalaient
les entrées de châteaux et leurs bois
marmenteaux³¹ ou encore l'accès des ci-
metières³². Des bouquets d'arbres exis-
taient à proximité des calvaires et au-
tels placés sur les chemins de rogations
(Peltre, 1995). André Wahl a peint le til-
leul du calvaire de Vaudémont. L'aqua-
relliste Léon Husson montre des pay-
sans pressés par l'orage menaçant
qui passent devant le calvaire de Cir-

LE TROCHIS CHAMPÊTRE DE ROGÉVILLE

**Au sein de la « petite Suisse
lorraine », ce trochis réunissant
six pieds enchevêtrés est posé**



sur une éminence du terroir.
Il est signalé par son port étalé
et des branches dépérissantes
situées sur le sommet du
houppier. Cette survivance peut
être ébranlée par un coup de vent
ou débitée en coupe. Les cartes
postales anciennes ou les
tableaux des peintres ruralistes
(Alfred Renaudin, 1866-1944 ;
André Wahl, 1913-1983 ; le graveur
André Jacquemin, 1904-1992)
ont conservé le souvenir d'arbres
impressionnants. C'est le sorbier
de Létricourt, l'immense chêne
d'Étival, l'orme de Sully de Woël-
en-Woëvre peint par Renaudin
(tableau exposé au salon de
1910), le gros arbre qui signalait
l'entrée de Gézoncourt (A. Wahl).
Photo J.-P. Husson, 28 juillet 2011

court-sur-Mouzon, avec à proximité un gros arbre dépérissant. Au XVIII^e siècle, l'engouement pour la nature conduisit les notables à orner leurs maisons, folies et châteaux d'un cadre agreste. Les parcs accueillirent des collections d'arbres exceptionnels par leurs formes, leurs particularités ou leurs origines exotiques. Avec les grandes expéditions (Bougainville, Cook, etc.), les arbres circulèrent beaucoup (Corvol, 2005). Les parcs créés et enrichis jusqu'à nos jours sont des havres de biodiversité. Parmi ces derniers, le parc de 20 hectares de la manufacture royale de Bains-les-Bains (Vosges), abrite un fau de Verzy classé au patrimoine mondial de l'Unesco, des chênes fastigiés reconnaissables à leur houppier en pointe de pinceau, des tulipiers de Virginie, un hêtre tortillard³³, des frênes pleureurs et encore un magnifique ginkgo bilobé ou arbre aux cent écus (*voir encadré ci-contre*).

Les craintes réitérées des disettes expliquent l'étendue conquérante des labours. Ces travaux se répètent en ayant soin de conserver des arbres épars. Le ratio terres labourables (TL^{*})/surfaces toujours en herbe (STH^{*}) se détériore pendant toute la période de montée vers le maximum démographique des campagnes³⁴. Les terres labourées grandissent au détriment des prairies, des saltus et des bois. Pour lutter contre les adventices, la terre est constamment grattée, labourée, retournée. Sur les revers calcaires, ce travail impose d'épierrer à la main (Jacopin, 2003), d'amonceler les débris et roches sur les bords des coutures des champs. Assez vite, ces lieux ont été colonisés par des fructicées (épines

blanches et noires, noisetiers, fruitiers sauvages) qui précèdent l'installation d'îlots boisés. La conquête des lieux par des épineux et des ronces inaugure le retour à une nature férale³⁵ qui étend les paysages flous. Ces évolutions rompent avec une lecture binaire du paysage, en séparant le dedans et le dehors, l'ouvert et le fermé. Beaucoup de ces amoncellements répétés de proche en proche ont disparu avec les remembrements. Les nouveaux chemins tracés pour desservir les parcelles reconfigurées ont accéléré la destruction des pierriers. Déplacés au tractopelle, ces matériaux servirent à faire le « hérisson »³⁶ des nouveaux réseaux viaires. Les AHF^{*} de petite taille furent broyés, les autres débités en bois de chauffage. D'autre part, des linéaires d'arbres pouvaient être entretenus et conservés pour participer à la lutte contre l'érosion des sols vulnérabilisés par un ratio défavorable entre TL^{*}³⁷ et surfaces herbacées pérennes. Les rideaux³⁸ stabilisaient les pentes (Aufrère, 1929; Mathis, 2016) en conservant des discontinuités non cultivées. Habillant les déclivités, ils n'apparaissent plus guère que comme des survivances du passé agraire. Ils ont pu perdurer quand ils talutaient une limite. Il est heureux que ces rideaux soient réintégrés dans les TVB^{*}, dans la prise en compte des aménités paysagères, dans le rôle qu'ils peuvent exercer comme habitat.

La place de l'arbre dans l'openfield ancien eut à tenir compte de l'omniprésence de la vigne dans un système agricole qui tendait vers l'autosuffisance. La vigne animait de vie et de couleur le paysage rural³⁹. Elle cer-



L'ARBRE ET LES HAIES DANS L'OPENFIELD ANCIEN

Ce plan-terrier ou carte géométrique du ban et finage de Lohr (baillage d'Allemagne, 1737) désigne en rouge le village-rue dans son tracé rectiligne étiré sur environ 550 m (160 verges). Presque toutes les fermes sont jointives. L'église est placée au centre. Une croix précède son parvis. Une épaisse haie vive tracée en vert sépare les jardins et chènevières des champs organisés en coutures numérotées. Les meix forment l'espace privatif exclu de la perception de la dîme. On y cultive

les légumes, le chanvre. On y élève des arbres fruitiers mais les céréales y sont proscrites. Les prairies humides peintes en lavis vert sont réduites. Les trois saisons labourées ou mises en repos (Kahl Wendt, Bourlach et Roedt

Wendt) sont notées sur le plan. Elles sont séparées par des haies. Des arbres poussent sur les bords des chemins. Des ripisylves, reconnaissables à un gros trait vert continu, suivent le ruisseau (Burzmatt).
Source : ADMM, B 11 781



nait également les villes et en était le plus bel ornement. Elle soutint l'activité rurale puis s'effondra quand la crise phylloxérique détruisit les ceps. Cette catastrophe chassa les petits vignerons, qui offrirent leurs bras à l'essor sidérurgique naissant. En Lorraine, la vigne n'avait soumis que des terroirs pentus, incommodes, rebelles. Son effondrement laissa surtout la place à la friche, voire à l'extension des vergers (Mathy, 1998). Aujourd'hui, la vigne

renaît, est même parfois conquérante, mais sa culture est remise en cause par le changement climatique, la récurrence des étés caniculaires. Les scénarios à venir pensent à créer un vignoble arboré, en s'inspirant du modèle de culture mélangée et à plusieurs étages, créé dès le xv^e siècle en Toscane. Par ailleurs, les vergers taillés en haute tige disparaissent, sont difficiles à récolter. Ayant vieilli, ils ont été cassés ou renversés lors des épisodes venteux ou

tornades dont la récurrence augmente. Le tribut payé au passage de la tempête Lothar, en décembre 1999, fut particulièrement sévère (Husson et Weisrock, 2000) (*voir encadré*).

Les anciens finages étaient ponctués d'arbres, de bosquets, de haies et de ripisylves dessinés à échelle fine. Les paysages offerts étaient très éloignés de nos organisations agraires particulière-

VIEUX MIRABELLIERS TAILLÉS EN HAUTE TIGE DANS LE XAINTOIS (FRENELLE-LA-GRANDE, VOSGES)

Les lignes discontinues de vieux arbres sont encore pâturées ou fauchées. Elles occupent des billons fossilisés dont on reconnaît les bombements. Les arbres dessinent un houppier étalé tracé dans le sens du vent dominant. Ils sont âgés, désormais

peu entretenus, en partie ébranchés, partiellement envahis par le gui qui avertit de leur disparition prochaine. Les petits vergers ont été exclus des remembrements. Ils ont subsisté en position marginale de la surface agricole utile (SAU)* taillée en grands maillages

(Jacopin, 2006); ce qui est confirmé au second plan avec de vastes parcelles reconfigurées et vides de tout objet connexe. Ce paysage fait penser à deux vers du poème de Paul Verlaine : « Le ciel si pâle et les arbres si grêles semblent sourire ». Photo J.-P. Husson, 2013





ment simplifiées si elles sont destinées à la culture des céréales. L'ancien théâtre des champs était en phase avec l'exercice de la force musculaire de l'homme et des animaux de trait. Ce passé, révolu, gommé, est parfois conservé sous la forme de traces, linéaments, synapses. Les révolutions agricoles successives qui ont opéré ce changement n'ont pas été iconoclastes mais répondirent, souvent dans l'urgence et sans recul par rapport à ce qui était entrepris, à la légitimité de mieux nourrir les populations. Il fallut résorber les pénuries puis voir dans l'exportation agricole un levier de pouvoir porté par la politique agricole commune (PAC*). Dans le Grand Est, les grandes cultures⁴⁰ occupent 58 % de la surface agricole utile (SAU*) (53 % en Lorraine), les surfaces toujours en herbe (STH*) 25 % et les fourrages artificiels 10 %. Cette évolution simplificatrice participe à l'érosion de la biodiversité (*voir tableau 1 page suivante*).

Relégations. Suites de révolutions agricoles et négation de la place des arbres champêtres : la priorité à une démarche de rationalité économique et mécanique

À peine une génération de progrès qui concernent à la fois la mécanisation agricole, la génétique et l'usage des intrants a suffi pour gommer la lente et prudente construction des openfields, les retouches pragmatiques opérées pour faire évoluer le système de champs en lanières hachées. L'openfield résultait de plusieurs siècles de labeur paysan en connivence avec une connaissance fine de la ressource locale. Dès le XVIII^e siècle, les découpages des champs et les surfaces des proprié-

tés avaient été consignés et conservés dans les relevés des plans terriers et sur les cartes topographiques⁴¹. Les clichés aériens de années 1960 se superposaient encore presque complètement avec ces documents cartographiques débutés vers 1720. L'arbre était abondant. Il fut d'autant plus fidèlement transcrit qu'il servait de repère dans les délimitations des parcelles. Cette présence est confirmée par les toponymes couchés sur les planches du cadastre napoléonien consultable en ligne. Il s'agit du Haut Poirier, du Gros Chêne, etc.). À partir des années 1960, l'arbre épars s'efface des paysages. Il disparaît des usages agraires. Les révolutions agricoles successives remplacent le paysan par l'exploitant agricole (Mendras, 1967). L'agriculture développée dans un système de parcelles d'exploitation simplifié abandonne les trames fines du passé et les objets connexes associés⁴². Plus tard, en étant astreint au principe de précaution qui concerne le rejet des effluents et le stockage des récoltes, l'exploitant doit quitter le village. Il migre en périphérie ou part s'installer au milieu de ses terres. Pour être proche de son outil de production associant une forte valeur capitalistique et une haute technicité, il choisit d'habiter à proximité ou sur son installation classée, dans un pavillon moderne. Les ateliers, silos, étables, station d'épuration et unité de production de la méthanisation sont situées en périphérie du village ou plus loin, en général sur un site ouvert. Au mieux, l'exploitant verdit son environnement en plantant quelques haies. Le plus souvent, le mobilier industriel (ferailles, tôles, toitures équipées de panneaux photovoltaïques) est exposé à la

vue, parfois caché dans une ondulation topographique du terrain.

Après avoir replacé l'arbre champêtre dans une démarche de géographie historique s'impose un bilan-diagnostic de sa raréfaction pouvant aller jusqu'à son élimination des parcelles agrandies. Cette analyse dresse l'inventaire des objets concernés puis éclaire les modes opératoires, les rythmes et les formes prises par les disparitions des arbres. Ces derniers obéissent à trois types d'occupation du sol. Des points désignent les individus isolés. Des lignes correspondent aux haies et ripisylves. Des plaques de superficie réduite signalent les bosquets, boqueteaux, éventuelles garennes et encore les espaces flous, les friches. Ces zones de déprise relèvent du basculement d'une fonction agricole ancienne ou récente vers des formes

d'abandon rapides ou à l'inverse lentes, progressives. Ces délaissés s'étaient considérablement étendus comme réponse à la longue durée de l'exode rural. L'agriculture peu mécanisée manquait de bras pour valoriser l'ensemble des terres du finage. Les surfaces qui avaient été défrichées en dernier furent en général abandonnées les premières. Les friches se laissent difficilement enfermer dans des catégories spatiales. Elles peuvent être classées dans les tiers paysages⁴³ évoqués par Gilles Clément (2004). Ces marges incisées dessinent des limites floues et changent de contenu et de densité avec l'âge. D'abord clairsemées, occupées par des essences héliophiles, les friches sont progressivement gagnées par les épineux qui créent un couvert dense du sol. Ces friches sont dites « armées ». Elles ont également pu être enrésinées avec des subsides du

Tableau 1. Le croisement de l'empilement des cartes, plans et images avec les temporalités rurales en Lorraine, de 1730 à l'actuel : un levier pour apprécier les dynamiques spatiales et les traiter en systèmes d'informations géographiques (SIG) *.

Temporalités	Outils
	• Données actualisées OCS GE2 * mises en ligne et données Teruti
• Impacts des révolutions agricoles (vers 1960-vers 2010, jusqu'à la loi « Grenelle II »)	• Clichés aériens en noir et blanc des années 1950 et 1960
• Exode rural et asthénie des campagnes	• Cadastre dit napoléonien et 1 ^{er} génération de la carte d'état-major
• Paysages ruraux pleins et montée vers le maximum démographique des campagnes (1730-1860)	• Carte des Naudin (1729-1738), atlas (Bitche), plans-terriers (par exemple Gorze), cartes des procès des dîmes noales



Fonds forestier national (FFN*). Elles sont mobiles, évoluent différemment selon le croisement des données naturelles, économiques et techniques qui interfèrent. Elles peuvent être jointives de forêts claires définies par l'Inventaire forestier national (IFN)*⁴⁴ par un couvert réduit entre 10 % à 40 % du sol forestier. Ce préalable de définitions mis en place, il reste à aborder l'évolution des objets étudiés par l'approche d'un cas concret.

Arbres champêtres, lignes et bosquets : l'exemple du finage de Villacourt

Comme bien d'autres villages, Villacourt, dans le Bayonnais, peut être suivi dans ses dynamiques paysagères en couplant l'investigation de terrain et l'analyse de plusieurs couches de cartes, plans, feuilles cadastrales, clichés aériens anciens et actuels. La carte des Naudin⁴⁵ peut servir de matrice paysagère. Elle montre un village dessiné autour de deux rues séparées par un ruisseau. Vers 1730, les versants bien exposés sont couverts de vigne. La couleur blanche qui est attribuée aux labours domine mais n'est pas exclusive. Les prairies de fonds de vallée occupent environ le cinquième du finage et abritent très probablement des saulaies, des pâquis et des ripisylves. En 1953, la mission aérienne réalisée par l'IGN* montre un village agrandi par rapport à la fin du règne de Léopold. Les deux rues initiales ont été réunies. Le maximum démographique a été atteint en 1851 (1022 habitants) mais, par la suite, le village a perdu beaucoup de population : 417 habitants en 1954, 366 en 2019. La crise phylloxérique a détruit le vi-

gnoble, qui laissa la place à des vergers, voire des friches. L'essentiel du finage est encore occupé par des champs en lanières regroupés en coutures parfois marquées par la présence d'arbres et de pierriers. Enfin, le cliché vertical aérien actuel montre une simplification parcellaire restée assez prudente et des velléités d'enfrichement des vergers. Les ruisseaux gardent leur ripisylves. Les bosquets et boqueteaux préexistants ont été conservés. Bref, si cet exemple était traduit en unités agro-physiologiques (UAP)*, nous ferions le constat de trames encore suffisamment solides pour préserver, ou tout du moins ne pas accélérer l'érosion de la biodiversité.

Retournement possible : reconnaissance et externalités positives des arbres champêtres ; une démarche écologique et paysagère récente

La place des AHF* s'apprécie dans une triple approche croisée entre écologie, agronomie et lecture paysagère des aménagements à faire évoluer. De nombreux lanceurs d'alertes montrent qu'il faut inventer des scénarios neufs pour prendre en compte la mobilité régressive de la biodiversité à relier aux effets du changement climatique. À ce préalable succèdent les actions à engager pour faire cohabiter deux exigences a priori contraires et qui télescopent toutes les échelles⁴⁶. D'une part, il reste essentiel de nourrir les hommes⁴⁷ avec des produits agricoles pondéreux. Ceux-ci circulent à l'échelle de la planète⁴⁸ afin de faire reculer disettes et famines. D'autre part, il faut sauver les sols et la biodiversité tout en conservant des paysages amènes, capables de résilience.

La réponse est dans les encouragements à planter⁴⁹, des dates à commémorer par des plantations⁵⁰. Tout cela est bien connu et abordé dans l'articulation de toutes les échelles, avec l'effort mené pour faire dialoguer les spécialistes concernés. L'approche systémique des problèmes et les progrès de la cartographie facilitent cette démarche transdisciplinaire. Pour traiter ce sujet et entrer progressivement dans les difficultés qu'il porte, il est souhaitable de partir d'une analyse paysagère où chacun peut se retrouver et échanger. Ensuite, aborder les acteurs qui conduisent à la fois la politique et la gouvernance portées par le sujet, entre les injonctions venues d'en haut (*top down*), les actions politiques locales engagées et la place ménagée pour laisser parler les citoyens et les associations. In fine, se pencher sur la politique agro-écologique à inventer pour diminuer les formes de maltraitance qui ont été faites aux agrosystèmes.

En ce qui concerne l'arbre champêtre, ces interrogations se déclinent essentiellement à l'échelon de la parcelle⁵¹, en fonction du cycle cultural et des itinéraires techniques choisis. Ce sujet traduit un renouveau d'intérêt pour les espaces interstitiels⁵². Ces questions relèvent de la biologie de la conservation. Les arbres épars méritent d'être reconnus pour les bienfaits ou externalités qu'ils procurent. Ils sont le résultat d'une biodiversité anthropique, historique en lien avec des pratiques agraires passées. Les relais de leur reconnaissance doivent se faire par d'autres voies que l'exclusive agricole. L'arbre épars est érigé en patrimoine naturel à transmettre. Avec les asso-

ciations communales de chasse agréées (ACCA)*, il trouve un défenseur actif et qui peut dégager des moyens financiers et techniques pour planter des haies. Les acteurs impliqués par ces sujets sont essentiels dans le fonctionnement des trames vertes, dans la mise en ordre du schéma régional de cohérence écologique (SRCE)* Grand Est. Les AHF* sont essentiels mais encore fragiles. Des alertes déjà anciennes (Carson, 1962) redoutaient de silencieux printemps provoqués par la disparition des oiseaux⁵³. Les AHF* doivent retrouver une place dans la remédiation attendue et légitime de la traçabilité des agro-sylvo-systèmes. L'arbre est une espèce ingénieur. Il modifie l'environnement physico-chimique local. Parmi les solutions à promouvoir pour défendre sa présence compte l'agriculture de conservation des sols (ACS)⁵⁴. Cette piste à retenir promeut la bonne santé du couple sol-substrat et pain racinaire. L'arbre champêtre est devenu un objet de discorde, de concorde, de projets (*voir tableau 2 ci-contre*).

L'arbre marqueur de paysages amènes

Le paysage résulte de l'appropriation des lieux et conserve des traces, des cicatrices des passés successifs. Pour Annie Antoine (2000), il « apparaît comme le lien entre l'homme et la nature, le présent et le passé »⁵⁵. Dans notre cas de figure, les fonctions anciennes attribuées à l'arbre ont perdu en sens et en intérêt économique stricto sensu. Avec l'usage du GPS et en fonction de la taille des parcelles, l'agriculteur n'a plus besoin de repère arboré mais utilise sa tablette. La fonction nourricière de l'arbre



est oubliée. La production de bois de feu a beaucoup reculé mais peut éventuellement redevenir un paramètre comptable dans les zones rurales qui subissent des formes de précarité énergétique. Par contre, dès que l'on envisage sa place dans la construction et l'aménagement des territoires, l'AHF* répond bien aux trois clés de lecture qui peuvent être mises en route : l'identification, l'intentionnalité, l'organisation (Elissalde, 2002). La première clé part de l'existant, invite à restaurer ce qui a pu être détruit, ou à créer, réparer. Il s'agit par exemple de stabiliser une pente, de protéger une ligne de sources ou un périmètre de captage. La seconde aborde les connectivités, avec le souci affiché de conserver de l'hétérogénéité. La dernière traite de la nécessaire mise en réseau afin de former des infrastructures reliant les bords de parcelles, les lisières, les berges des ruisseaux, les linéaires des chemins, etc. Sans cela, la petite faune et la flore ne circulent pas. Vers 1990, les agronomes

ont tenté d'avancer des explications en dessinant les campagnes en UAP*. Cette méthode empirique, qualitative et globale décelait des groupes de parcelles assez homogènes. La cartographie systématique qui s'ensuivait cherchait à approcher des pays sages⁵⁶, autrement dit des paysages agricoles prudents, capables de résilience et de connectivité. Ces travaux accompagnèrent la mise en place des contrats territoriaux d'exploitation (CTE*)⁵⁷ qui prônaient une agriculture raisonnée, familiale, plutôt prudente.

Des jeux d'acteurs renouvelés

L'entretien, le suivi, le renouvellement de l'arbre de plein champ restent de la prérogative du propriétaire et non de celui qui prend la terre à bail, la fréquente, s'y déplace et y travaille. Cette réalité peut peser lourd sur la décision d'investir pour reconstruire ou conforter des linéaires arborés. Quand ceci est acté, l'avenir des linéaires, îlots et points arborés semble à la croisée des

Tableau 2. L'arbre champêtre : déclinaisons et apports

Quels objets ?	Quels apports ?
<ul style="list-style-type: none"> • Les échelles articulées : de l'arbre isolé à la TVB* via le bosquet, la haie, la ripisylve 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la connectivité des habitats, la régulation du cycle de l'eau, la protection des sols
<ul style="list-style-type: none"> • La participation à des mises en scène colorées 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les saisons. Apporter de l'aménité et de la chatoyance, chanter, mettre en récit l'AHF*
<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation des plans-décors 	<ul style="list-style-type: none"> • Des arbres utilisés comme repères, signaux • Des lignes pour structurer la profondeur des enchaînements paysagers

forces qui interfèrent : les directives nationales, régionales ou européennes, les décisions qui relèvent de la décentralisation et du désengagement de l'État, enfin l'entente ou les conflits qui peuvent opposer les acteurs du terrain (voir tableau 3).

Une parade contre le changement climatique

La sécheresse semble désormais récurrente. Les épisodes caniculaires ré-

cents perturbent gravement le cycle de l'évapotranspiration en zone tempérée océanique ou nuancée de continentalité. La sécheresse cumule trois effets. Elle conduit à positionner les données climatiques (précipitations et températures) de plusieurs mois de la saison végétative sur des profils déficients ou sub-secs quand on croise les moyennes de températures et les totaux pluviométriques au cours de la saison végétative⁵⁸. Sur ces profils, l'arbre est vite en souffrance. Il

Tableau 3. Acteurs à associer pour assurer une gouvernance territoriale prudente incluant l'arbre champêtre, les haies, etc.

	Cadrages et envies	Applications sur le terrain
Décideurs	<ul style="list-style-type: none"> • Europe, État et relais des régions pour le cadrage des subventions • Mise en inventaires et ses actualisations (ZNIEFF * 2 dès 1982) • Périmètres de protection (ENS *) • Lois Grenelle et SRCE * • ANCT * • Climagri 	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités locales • PLUi * et ses déclinaisons • Plan paysage
Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Habitants, usagers et associations (dont LPO *) • Envies exprimées, revendications • Initiatives réalisées (y compris des fêtes de l'arbre) • Entretien • Label PNR * appliqué dans une charte • Actions des conservatoires des sites 	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs, chasseurs (ACCA*), pêcheurs • Maintenir, recréer des haies, des bosquets, des ripisylves • Appliquer des stratégies respectueuses des TVB *

doit puiser dans les réserves de son pain racinaire puis glisse vers l'étiollement. À la sécheresse climatique s'ajoutent la perturbation édaphique et enfin la question de la recharge des nappes phréatiques. Celle-ci est moins visible que la baisse des étiages. Ainsi, le scénario de complanter d'arbres le vignoble du Toulinois n'est pas exclu comme moyen de protection. Actuellement, les pays d'élevage offrent les capacités de résistance et de résilience les plus fortes face aux agressions en cours. Leur potentiel de diversité est élevé. Malheureusement, ces modèles agricoles sont en recul, rétribuent médiocrement le travail, en particulier en ce qui concerne l'élevage laitier.

L'arbre champêtre, qui reste une composante de ce système, est en position vulnérable (*voir photographie ci-dessous*).

Conclusion

Dans ses acceptions et lectures plurielles, l'arbre champêtre fait figure de victime collatérale du processus d'anthropocène qui s'impose à nous. Positionné sur un front de défense, il peut être comparé à un guerrier⁵⁹ (Martin, 2021). Sa place soulève la question de la biologie de la conservation⁶⁰. Désormais, et après une longue éclipse provoquée par son divorce avec l'utilitaire paysan, il s'affirme et s'affiche comme un objet incontournable pour éclairer



Photo. L'AHF* est marqueur de paysage de qualité dans les pays de polyculture-élevage. Bosquets, linéaires boisés et arbres isolés ou en trochis ponctuent encore le paysage rural du pays de Monthureux-sur-Saône (Ouest vosgien). Pour combien de temps ? Photo J.-P. Husson, octobre 2016

rer les questions des transitions écologique, climatique, pédologique et paysagère. Le balayage géohistorique, l'évolution des pratiques agricoles débutées vers 1960, enfin le retour en faveur des arbres auprès d'une opinion publique essentiellement extra-agricole qui lui est acquise dessinent trois étapes de la construction-déconstruction et renaissance de cette nature interstitielle. Ces étapes s'intriquent pour éclairer la mobilité spatiale de ces éléments de la nature ordinaire désormais essentiels pour faire « respirer »


« Le bonheur est un arbre au milieu de la plaine Rien ne le protège de la foudre Mais il s'est élevé et le voici plein de fruits »

Marcel Béalu, poète et chapelier français (1908-1993), cité par Robert Boudru, *Ces arbres qui font la France*, page 195.

les campagnes⁶¹. L'arbre champêtre renoue avec des formes d'agriculture plus prudentes que par un passé proche. Il soigne l'aménité des paysages. Il devrait soutenir une agroforesterie dont les bienfaits sont reconnus depuis quatre décennies mais gagnent encore peu de surfaces. Il a besoin de disposer d'usages forts et comptabilisables pour réinvestir le terrain. Les accidents climatiques récurrents participeront probablement à ce changement. Réduit à la production de services non marchands difficiles à évaluer (rôle symbolique, mémoriel, esthétique), l'arbre champêtre risque d'être relégué dans ce qui est seulement bon ton de dire. À leur sujet, les études d'impact ont pu manquer d'efficacité en s'abritant derrière la doctrine « éviter, réduire, compenser » (ERC)⁶². Il faut des épisodes caniculaires comme ceux

qui ont été vécus de 2018 à 2022 ou encore être inquiet de la disparition rapide de nombreux oiseaux et insectes de nos champs pour engager le retour en grâce des éléments qui construisent les TVB*. Il faut alors dépasser les diagnostics qui ont été nombreux et ont clairement identifié les problèmes. Il devient urgent de traduire les projets en réalité et encore de respecter l'organisation systématique qui régit trames et corridors. Le sujet ne plaide pas pour l'euphorie. Le recul des objets connexes essayés dans les campagnes se poursuit sans marquer

de réelle pose. Le stade de convalescence n'est pas engagé. Les quelques plantations de haies médiatisées ne masquent pas l'appauvrissement à la fois quantitatif et qualitatif de ces ligneux qui

captent du CO₂, freinent l'érosion éolienne, stabilisent les pentes, etc. L'arbre champêtre n'est pas encore porté par des arguments comptables pouvant plaider en sa faveur. Il n'a pas trouvé de chantre pour être mis en récit, raconté sur le mode aventurier et merveilleux qu'il est en droit d'attendre. 



LE NORD MEUSIEN, VARENNES ET LA VALLÉE DE L'AIRE : UN EXEMPLE DE CONSERVATOIRE DE BIODIVERSITÉ ?

Sur ces confins de l'Argonne, les progrès agricoles ont eu peu de prise sur le paysage seulement modifié par les destructions de la Grande Guerre. Les peuplements résineux situés en arrière-plan sont les témoins de cette cicatrisation paysagère austère. Le bourg de Varennes, où fut stoppée la tentative de fuite de

Louis XVI et de sa famille, est proche de la butte de Vauquois, où se déroulèrent des combats épiques. Dans ses terrasses emboîtées, l'Aire s'est enfoncée. Elle dessine de nombreux méandres, accueille plusieurs formes de linéaires arborés. D'abord des ripisylves plus ou moins continues,

avec au premier plan des saules têtards. Ensuite des lignes d'arbres localisent les divers niveaux des terrasses en surlignant le trait de la terrasse supérieure. L'aspect flou et mélangé du paysage est gage de bonne connivence avec la faune et la flore abritées Photo J.-P. Husson, 2017



NOTES

1. Loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (dite loi « Grenelle I ») et loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi « Grenelle II »)
2. Godron Michel et Joly Hubert, Dictionnaire du paysage, éd. CILF, 2008.
3. Les villes ont signé des chartes de l'arbre. Les services des parcs et jardins disposent d'atlas où est inscrit le suivi sanitaire des arbres.

4. Serge Muller (The Conversation, 24 octobre 2022) avance que 70 % des 700 essences d'arbres de Paris sont menacées. Au cours de la mandature 2020-2026, la mairie de Paris prévoit de planter 170 000 arbres afin de lutter contre l'îlot de chaleur et remplacer les arbres malades, épuisés.
5. Surtout si l'agriculture tend à adopter des charges en intrants et pesticides résolument infléchies à la baisse. En 2017, dans le Grand Est, la profession agricole s'est engagée dans une démarche de diagnostic énergie-gaz à effet de serre (GES) appelée Climagri. Cette action est soutenue par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).
6. Verdier Alexandre, « Géohistoire d'un saltus : les pelouses sèches de Lorraine », thèse de géographie soutenue le 15 décembre 2022, Université de Lorraine, Nancy, 570 pages.
7. L'expression fut lancée par le syndicaliste agricole Michel Debatisse. En 1963, il publie chez Calmann-Lévy *La Révolution silencieuse. Le combat des paysans. Il fit partie du troisième gouvernement Barre (1979-1981)*.
8. Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République. Par exemple, la communauté de communes de l'Ouest vosgien (région de Neufchâteau) réunit depuis le 1er janvier 2017 soixante-dix communes, couvre 728 km² et abrite 23 320 habitants.
9. Ce qui est difficile à comptabiliser mais participe à la dimension qualitative d'un géosystème.
10. Dainville, 2018, pages 132-134. L'auteur évoque également les garennes, les rabines ou rangées d'arbres et les arbres de remarque ainsi appelés par les cartographes car ils servaient de repères dans le paysage.
11. Les arbres taillés en trogne (Mansion, 2019).
12. L'émondage des haies dans le périmètre AOC du fromage de Laguiole produit un complément de fourrage.
13. L'Académie d'agriculture de France a tenu, le 20 février 2013, une table ronde intitulée « L'arbre champêtre, place et gouvernance : quel avenir ? ». Les résultats de ce travail sont disponibles sur www.academie-agriculture.fr, avec des interventions d'Yves Luginbühl, Francis Cailliez, Alain Perrier et Pierre Donadieu.
14. Empreinte écologique : impact des activités économiques sur la durabilité de la planète estimée par un indice qui mesure à la fois la capacité à produire des richesses et à éliminer ou recycler les déchets (Da Lage et Métailié, 2015).
15. Plan terrier de l'abbaye de Gorze (1746-1749) paru en 19 volumes (AD Moselle H 743 à 762)
16. Les friches « signalent des terroirs pauvres, en difficultés ». À la fin de la Seconde Guerre mondiale, Jean Peltre estime qu'un tiers des terres arables lorraines sont sous-exploitées. Les friches couvrent 136 000 hectares contre 43 000 en 1892 (page 44).
17. Chapitre V : inspiré par le sentiment d'urgence qui l'assaille, Saint-Exupéry dessine des baobabs.
18. Ces auteurs voient des modèles radiaux, auréolaires, en enfilade ou en mosaïque (pages 106-107). En fonction de ces organisations spatiales, la place et le rôle de l'arbre changent.
19. À la fin du mois d'août 2022, 79 % des départements français étaient, selon l'Observatoire européen de la sécheresse, en situation de crise. Celle-ci s'exprime par la conjugaison de trois aspects : crise pluviométrique, très faible humidité des sols, qui met en souffrance les plantes, étages sévères.
20. L'actualité de 2022 invite à accélérer le processus porté par Climagri.
21. La géohistoire relève d'une étude géographique de processus historiques inscrits sur des trajectoires linéaires, continues, cahutées ou même rompues.
22. Genèse 1-2 : « Yahveh a fait germer dans la terre tout arbre agréable pour la vue et donnant des fruits comestibles. »
23. « Le noyer est plus propre que tous les autres arbres à border des grandes routes car il offre d'évidents avantages botaniques : croissance rapide, entretien facile, fécondité, résistance aux intempéries. » BM Nancy, ms 227.
24. À Midrevaux (vallée de la Saônelle) existent le « Poirier-de-la-Mort » et le « Poirier-Saint-Martin », saint patron de la paroisse (Marichal, page 327). Sur le territoire voisin de Chermisey, un poirier est dédié à sainte Libaire, décapitée pour avoir saccagé des statues du temple de Grand.



25. Georges Bertrand a conçu le système GTP (Géosystème, Territoire, Paysage) pour rapprocher ce qui fait territoire comme source, ressource et ressourcement.
26. L'enrésinement fut également choisi. Les reboisements créèrent une nouvelle lisière souvent âgée, sur le retour quand la tempête Lothar opéra ses destructions. Des régénérations de faux-acacias pointèrent très vite sur le terrain libéré, remis en lumière.
27. Une eau-forte de Jacques Callot (1592-1635) décrit la foire à Xeuilley (autre titre « La fête du village »). Au centre du village est campé un énorme arbre au port étalé, terminé par des branches dépérissantes. Le personnage situé au pied du tronc nouveau, ramifié, divisé en trois grosses branches permet d'évaluer sa hauteur à une vingtaine de mètres. Au moins huit personnages (dont trois musiciens : tambour, flûte, cabrette) sont hissés dans le houppier où se trouve le chicot d'une branche maîtresse cassée.
28. Sur le site de la « colline inspirée », un poirier pluriséculaire avait été signalé par Maurice Barrès comme arbre penderet. Vers 1980, il a été détruit, emporté par un feu de friche. Dans les Grandes Misères, le graveur Jacques Callot a décrit l'arbre penderet de Bainville-sur-Madon avec une vingtaine de suppliciés pendus à deux très grosses branches parallèles au sol.
29. Les haies ferment les jardins et chènevières, ce qui est rendu sur les cartes anciennes, avec des liserés verts présentés comme des fils entortillés.
30. ADMM, B 11 783. Le plan terrier de Postroff (1720) montre des passées qui s'élargissent sur 60 m à 80 m.
31. Le tableau de Claude Déruiet présentant Mme de Saint-Baslemont (1646, restauré en 2003) montre en arrière-plan plusieurs châteaux (Jaulny, Thillombois, Saint-Baslemont) et leur environnement agreste (Choné, 2003).
32. L'article L 350-3 du code de l'environnement protège les alignements et allées d'arbres. Voir également le site www.allees-avenues.eu.
33. On en trouve également à Domrémy et à Sionne.
34. En Lorraine, ce pas de temps débute vers 1730, quand la mise en convalescence des duchés se termine. Elle se poursuit jusque vers 1860. Cette période du maximum démographique des campagnes peut être avancée de deux décennies si les conditions locales sont très médiocres, par exemple sur le bassin de la Saône. Au temps de la monarchie de Juillet, cette situation démographique croise les temps de surmortalité dus à l'épidémie de choléra.
35. Retour à l'état sauvage. Ce terme est initialement utilisé pour évoquer le retour d'un animal domestique à l'état sauvage.
36. Semelle empierrée posée de champ afin de donner une bonne résistance au chemin emprunté par du matériel lourd.
37. Jusque vers 1880, il fallut étendre les labours faute d'augmenter de façon significative les rendements céréaliers.
38. Le mot est à associer à la ride. C'est un talus naturel ou construit. Il crée une rupture de pente et freine l'érosion des sols.
39. Roupnel, 1932, page 169.
40. En Lorraine, le rendement du blé s'établit en moyenne à 73 quintaux par hectare (qx/ha) pour la période 2007-2016. Cette statistique cache des années calamiteuses (49 qx/ha en 2016) qui invitent à tenter à l'avenir de diversifier les productions. La canicule de 2022 amène des rendements très hétérogènes : 35 qx/ha sur les petites terres aux sols filtrants, trois fois plus sur les terres à bonne réserve hydrique.
41. Dainville, 2018, page 42. La carte représente un petit espace mais avec tout son détail.
42. Dans la vallée de la Saône (pays de Neufchâteau), la prédominance de l'élevage explique un émiettement parcellaire encore assez grand. Par exemple, la commune de Pargny-sous-Mureau (10 h/km) compte 1 395 parcelles pour un finage étendu sur 1 760 ha. Cette situation explique la conservation de haies, arbres et autres objets connexes. La parcelle culturale diffère de la parcelle cadastrale. Elle est souvent beaucoup plus étendue, ce qui n'était pas le cas dans le passé.
43. En référence au tiers état annoncé dans la célèbre brochure de l'abbé Sieyès (1789).
44. Les forêts claires couvrent 0,9 million d'hectares et représentent 7 % des forêts françaises.

45. Ces cartes sont disponibles sur le site du conseil régional du Grand Est : patrimoinsethistoire.grandest.fr/chr/naudin/index.php
46. Christian Lévêque (2017) a résumé cela en nous invitant « à penser l'avenir comme un espace de projet ».
47. Pour la France, cela signifie demeurer une grande puissance agricole exportatrice arrêtant de perdre des parts de marché.
48. La guerre en Ukraine a montré des tensions exercées sur le marché des blés et du tournesol. La mauvaise récolte de graines de moutarde, principalement produites par le Canada, a même créé des tensions sur ce produit en 2022!
49. Réseau mondial Tree Diversity Network. La Chine a stoppé sa déforestation aggravée par le « grand bond en avant ». Aujourd'hui, son taux de boisement est de 22 % (Le Tacon, 2021, page 58).
50. Des arbres de la liberté ont été plantés lors de la fête de la Fédération (1790), en 1848, pour le bicentenaire de 1989, etc., et également au cours de fêtes familiales, par exemple pour marquer une naissance.
51. Cette échelle fine n'est pas en phase avec ce que peut apporter la base de données européenne d'occupation biophysique des sols Corine Land Cover (CLC) pour la compréhension de la dynamique paysagère en effectuant des comparaisons entre les versions datées de 1990, 2000, 2006, 2012 et 2018..
52. Benoît et al., 2006, page 91.
53. La Convention de Paris pour la protection des oiseaux utiles à l'agriculture date de 1902.
54. Mensuel de l'Académie d'agriculture de France, no 78, novembre 2022. L'ACS* consiste à peu travailler les sols, à les protéger par des intercultures qui recouvrent les surfaces, en particulier lors des équinoxes, enfin à inventer des systèmes de rotations des cultures à la fois longues et diversifiées (Benoît et al., 2006).
55. Antoine, 2000, page 15.
56. Le jeu de mot associant paysage à pays sage avec prolongement dans « paysâgé » est dû à Alain Roger, *Court Traité du paysage*, éd. Gallimard, 1997, 193 pages, page 113. Par « paysâgé », cet auteur entend des paysages modifiés par l'homme depuis plusieurs siècles et donnant l'impression de l'immobilité.
57. Les CTE* ont été abandonnés en 2003 car ils furent jugés trop coûteux et discriminants dans la course à la conquête des marchés mondiaux.
58. L'indice Houzard aborde des calculs qui courent de la période de débouillage à la perte des feuilles, ce qui correspond aux mois où la température moyenne est environ égale ou supérieure à 10 °C.
59. F. Martin titre son dernier livre *Les arbres aussi font la guerre*.
60. Brédif, Simon, 2021, page 25 : « La biologie de la conservation est une science de l'action à la fois tournée vers l'évaluation des pertes en biodiversité et vers les mesures à prendre d'urgence pour freiner ou stopper le processus. »
61. Besse, 2022, page 7 : « L'expérience du paysage se donne souvent d'abord comme une expérience de l'air libre. »
62. Folléa, 2019, page 52.

BIBLIOGRAPHIE

ANTOINE Annie, *Le Paysage de l'historien*, éd. PUR, Rennes, 2000, 340 pages.

AUFRÈRE Léon, « Les rideaux. Études topographiques », *Annales de Géographie*, vol. 38, n° 25, 1929, pages 529-560.



BENOÎT Marc, DEFFONTAINES Jean-Pierre, LARDON Sylvie, *Acteurs et Territoires locaux. Vers une géoagronomie de l'aménagement*, éd. INRA, Paris, 2006, 174 pages.

BERTRAND Claude et Georges, *Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités*, éd. Arguments, Paris, 2002, 311 pages.

BESSE Jean-Marc, « Le paysage, espace aérien », *Les Carnets du paysage*, Versailles, n° 41, 2022, pages 6-10.

BLANDIN Patrick, *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*, éd. Quæ, Versailles, 2009.

BOUCHE-PILLON Sabine, PETIT-BERGHEM Yves, « Présentation du dossier thématique "arbres et paysages" », *Projets de paysage*, n° 16, 2017.

BOUDRU Robert, *Ces arbres qui font la France*, Éditions du Chêne, Hachette Livres, Paris, 2005, 214 pages.

BRÉDIF Hervé, SIMON Laurent, *Biodiversité et stratégie*, éd. Quæ, Versailles, 2021, 230 pages.

BUREL Françoise, BAUDRY Jacques, *Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications*, éd. Lavoisier-Tec & Doc, Paris, 1999, 359 pages.

CAILLIEZ Francis, PERRIER Alain, PAPY François, DONADIEU Pierre, COUVET Denis, « L'arbre champêtre, place et gouvernance : quel avenir? », table ronde, Académie d'agriculture de France, 2013. 🌐 www.academie-agriculture.fr

CARDOT Émile, *Manuel de l'arbre*, éd. Touring Club de France, Paris, 1907, 94 pages.

CARSON Rachel, *Silent Spring*, éd. Houghton Mifflin, Boston, 1962.

CHONÉ Paulette, « Madame de Saint-Baslemont. L'Amazone chrétienne restaurée », *Le Pays lorrain*, vol. 84, n° 4, 2003, pages 241-254.

CLÉMENT Gilles, *Manifeste du tiers paysage*, éd. Sens et Tonka, Paris, 2014.

CORVOL Andrée, *Les Arbres voyageurs*, éd. Robert Laffont, Paris, 2005, 352 pages.


CORVOL Andrée, *L'Arbre en Occident*, éd. Fayard, Paris, 2009, 396 pages.

DAINVILLE François de, *Le Langage des géographes*, réédition, éd. CTHS, Paris, 2018, 301 pages.

DA LAGE Antoine, MÉTAILIÉ Georges, *Dictionnaire de biogéographie végétale*, éd. CNRS, Paris, 2015, 962 pages.

ÉLISSALDE Bernard, « Une géographie des territoires », *L'Information géographique*, vol. 66, n° 3, 2002, pages 193-205.

FOLLÉA Bertrand, *L'Archipel des métamorphoses. La transition par le paysage*, éd. Parenthèses, Marseille, 2019, 123 pages.

GALOCHET Marc, « Le massif forestier du dehors et du dedans : limites, marges et discontinuités de l'espace forestier », *Revue géographique de l'Est*, vol 49, n° 2-3, 2009.  doi.org/10.4000/rge.1917

GUILLERME Sylvie, ALET Bernard, COULON Frédéric, MAIRE Éric, « L'arbre hors forêt en France. Diversité, usages et perspectives », *Revue forestière française*, vol. 61, n° 5, 2009, pages 543-560.

HUSSON Jean-Pierre, « Les champs, support foncier nourricier, matrice de l'écologie des paysages et palimpseste », WACKERMANN Gabriel (textes réunis), *Les Espaces ruraux en France*, éd. Ellipses, Paris, 2018, 304 pages, pages 260-270.

HUSSON Jean-Pierre, WEISROCK André (textes réunis), « L'ouragan du 26 décembre 1999 dans l'est de la France », *Revue géographique de l'Est*, vol. 40, n° 3, 2000, pages 99-149.

JACOPIN Rachel, « Paysages et pratiques des agriculteurs dans le sud du plateau lorrain. Logiques d'organisation et effets sur l'environnement », thèse de géographie, université Nancy-II, 2011, 585 pages (consultable sur HAL).

JACOPIN Rachel, HUSSON Jean-Pierre, « Les pierriers en Lorraine », *Le Pays lorrain*, vol. 84, n° 4, 2003, pages 279-284.

JACOPIN Rachel, HUSSON Jean-Pierre, « Typologie des vergers dans la plaine ouest des Vosges », ROTHOT Jean-Paul (textes réunis), *Pays de Châtenois*, Actes des X^{es} Journées d'études vosgiennes, 2006, pages 389-407.

JOUDRIER Pascal, « Joseph-Nicolas Huel, curé de Rouceux (1690-1769) : un humble émule de l'abbé Castel de Saint-Pierre et du roi Stanislas », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 8^e série, vol. 31, 2016-2017, pages 301-357.

LE TACON François, *La Déforestation*, éd. Quae, Versailles, 2021, 118 pages.

LÉVÊQUE Christian, *La Biodiversité, avec ou sans l'homme ? Réflexions d'un écologue sur la protection de la nature en France*, éd. Quae, Versailles, 2017, 128 pages.



MANSION Dominique, *Les Trognés. L'arbre paysan aux mille usages*, éd. Ouest-France, Rennes, 2019, 168 pages.

MARICHAL Paul, *Dictionnaire topographique du département des Vosges*, éd. Imprimerie nationale, Paris, 1941, 698 pages.

MARTIN Francis, *Les arbres aussi font la guerre*, éd. HumenSciences, Paris, 2021, 220 pages.


MATHIS Denis, « Quel devenir pour les paysages de rideaux de l'ancien openfield lorrain ? », HUSSON Jean-Pierre, DESHAIES Michel (textes réunis), *Paysages lus du ciel. Hommages à André Humbert*, éd. PUN-Éditions universitaires de Lorraine, Nancy, 2015, 392 pages, pages 27-37.

MATHY Arnaud, « Les paysages du vignoble des côtes de Toul », *Revue géographique de l'Est*, 1998, vol. 38, n° 1, 1998, pages 9-16.

MENDRAS Henri, *La Fin des paysans, innovations et changements dans l'agriculture française*, éd. Sédésis, Paris, 1967, 364 pages.

PELTRE Jean, « L'aménagement des friches de l'Est : un dessein inachevé », *Revue géographique de l'Est*, 1992, n° 1, pages 43-55.

PELTRE Jean, « L'espace sacré des villages lorrains », *Géographie historique et culturelle de l'Europe. Hommage au professeur X. de Planhol* (textes réunis par J.-R. Pitte), éd. Presses universitaires de la Sorbonne, Paris, 1995, 423 pages, pages 308-316.

PETIT-BERGHÉM Yves, « L'arbre hors forêt en domaine littoral (ouest de la France) : mise en scène de l'objet, gestion et patrimonialisation », *Vertigo. La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 12, n° 1, mai 2012.  doi.org/10.4000/vertigo.11911

ROUPNEL Gaston, *Histoire de la campagne française*, éd. Grasset, Paris, 1932, 346 pages.

ROCHEL Xavier, « La passée des vaches », HUSSON Jean-Pierre et DESHAIES Michel (textes réunis), *Paysages lus du ciel. Hommages à André Humbert*, éd. PUN-Éditions universitaires de Lorraine, Nancy, 2015, 392 pages, pages 39-50.

ROCHEL Xavier, « Quelles sources cartographiques pour la définition des usages anciens du sol en France ? », *Revue forestière française*, vol. 69, n° 4-5, 2017, pages 353-370.